

LA *Grande Relève*

MENSUEL DE REFLEXION SUR L'ECONOMIE FONDE EN 1934 PAR JACQUES DUBOIN

NUMERO SPECIAL

UN PROJET DE SOCIETE POUR LES FEMMES

REDACTION et ADMINISTRATION :

88, bd Carnot, 78110 LE VESINET — C.C.P. 13.402.39 M Paris

M 1669 - N° 815 - 15 F

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 3
EVOLUTION HISTORIQUE DE LA CONDITION FEMININE	p. 4
LA DIVISION DU TRAVAIL	p. 4
LE ROLE JOUE PAR LES SYNDICATS	p. 5
LA LOI	p. 5
EMANCIPATION	p. 6
DU PATRIARCAT AU CAPITALISME	p. 7
DE DROITE A GAUCHE	p. 8
LA FEMME OBJET ... QUI RAPPORTE	p. 8
DE LA PROSTITUTION.....	p. 8
..... A LA PUBLICITE	p. 9
PRESSION SUR LES MENTALITES	p. 10
DES CHIFFRES	p. 11
*	
REVENDEICATIONS FEMININES	p. 14
*	
EST-CE POSSIBLE ?	p. 14
L'ECONOMIE DISTRIBUTIVE	p. 14
PAS DE SOCIETE DUALE	p. 15
LE REVENU SOCIAL	p. 15
LE SERVICE SOCIAL	p. 15
LA MONNAIE DISTRIBUTIVE	p. 16
GESTION ET POLITIQUE	p. 17
*	
BIBLIOGRAPHIE	p. 18
*	
OUVRAGES DE J. DUBOIN	p. 19

INTRODUCTION

"Pourquoi la production féminine n'apparaît-elle pas à sa juste valeur dans les statistiques officielles ? Pourquoi laisse-t-on généralement croire que les revenus provenant du travail féminin sont négligeables ?"

Ces questions, qui concernent toute l'économie et pas seulement les femmes, ont été posées par S. FERCHIOU qui ajoute : *"la femme demeure économiquement dépendante de l'homme et ce qui constitue cette dépendance, ce n'est pas son manque de productivité, mais son exclusion du statut économique : quelles que soient sa production et l'importance de sa contribution au budget familial, elle ne peut s'accomplir économiquement qu'à travers l'homme" (1).*

C'est parce qu'aucune loi naturelle n'impose aux femmes cette dépendance économique que nous pensons que l'économie distributive doit être pour elles le moyen de leur libération. Mais avant d'exposer ce qui nous paraît devoir être demain l'économie d'un monde qui se dit civilisé, nous estimons qu'une réflexion sur la condition féminine s'impose à quiconque ressent que notre civilisation est à un tournant de son histoire.

Pour contribuer à cette réflexion, nous faisons d'abord le bilan d'une recherche bibliographique (dont nous publions les références en fin de texte) qui nous a permis :

- pour comprendre la situation actuelle, de voir quelles ont été pour les femmes, les conséquences du passage de la civilisation agricole à la civilisation industrielle,
- de discerner, dans leurs conditions actuelles, ce qui résulte du patriarcat et ce qui découle de l'exploitation capitaliste,
- de voir comment s'est faite l'évolution des mentalités sur les rôles respectifs des hommes et des femmes dans la production de la société,
- d'évaluer, autant qu'il est possible, la part que prennent les femmes dans cette production,
- de recenser les revendications essentielles qui émanent des diverses associations qui défendent leur cause.

Puis nous montrons que nos propositions permettent de satisfaire ces revendications légitimes comme elles répondent aux aspirations de tous ceux qui luttent pour un monde plus juste et plus humain.

Le premier grand tournant de l'histoire de notre civilisation fût le passage de la société agricole, qui existe encore dans certains pays dits sous-développés, à la société industrielle que nous connaissons.

"Dans la société pré-capitaliste de type patriarcal, le foyer et la famille étaient le centre d'une production agricole et artisanale" (2). En concentrant la production dans les usines et les bureaux, le capital a détruit la famille et la communauté comme centre de production en détachant l'homme pour faire de lui un travailleur salarié ; "il a fait porter à l'homme la responsabilité financière des femmes, des enfants, des vieux et des malades, en un mot de tous ceux qui ne recevaient pas de salaire. C'est à partir de ce moment qu'ont commencé à être exclus du foyer tous ceux qui ne procréaient ni ne servaient ceux qui travaillaient pour un salaire" (2).

Ce processus s'est répété "à chaque fois qu'une société se développait au-delà du simple niveau de subsistance et créait une civilisation exigeant une spécialisation fonctionnelle" (3), comme le montre I. TINKER dans son étude sur l'Afrique. De même, observant l'Asie du Sud-Est, M. EBIHARA a noté la dégradation de la condition des femmes après la fin de l'empire Khmer : "Historiquement, ces états bureaucratiques ont produit une société stratifiée dont les classes supérieures vivaient dans les villes. En conséquence, les femmes, coupées de leurs fonctions de productrices des aliments de première nécessité, devenaient de plus en plus dépendantes des hommes, d'autant plus que les hommes de la classe supérieure étaient maîtres de vastes revenus et adoptèrent généralement un style de vie plus fastueux. Les femmes perdirent leur base économique et la seule valeur qu'on leur reconnût fut l'enfantement et la fourniture de services sexuels. C'est ainsi qu'elles en vinrent à être de plus en plus "protégées" ou recluses - perçues comme des bijoux, jouets pour les hommes, ou moyen de perpétuer la lignée" (4).

Analysant chez nous, l'évolution des rapports hommes-femmes face au travail, Paul LAFARGUE remarque : "quand les filles et les femmes de la petite bourgeoisie, obligées de gagner leur subsistance et d'accroître les ressources de la famille, commencèrent à envahir les magasins, les administrations, les postes et les professions libérales, les bourgeois furent pris d'inquiétude pour leurs moyens d'existence déjà si réduits ; la concurrence féminine allait les réduire encore" (5).

La division du travail en fonction du sexe peut paraître une donnée universelle de l'histoire de l'humanité. Il n'en est rien, comme le montre une étude approfondie publiée par Heidi HARTMANN qui affirme : "l'ethnologie et l'histoire nous permettent de penser ... que cette division n'a pas toujours été hiérarchique ... Au fur et à mesure de l'expropriation des petits propriétaires terriens par les plus gros propriétaires au cours du XVIIe et du XVIIIe siècles, les femmes perdirent leur principal moyen d'existence tandis que les hommes continuaient, dans une certaine mesure, à travailler comme ouvriers agricoles. Les femmes, privées de leurs jardins, étaient donc relativement plus touchées par le chômage et les familles étaient privées, dans leur ensemble, d'une grande partie de leurs moyens d'existence ... Dans les métiers pratiqués sous forme d'industrie familiale, hommes et femmes avaient ordinairement des tâches différentes ; les hommes accomplissaient d'habitude des tâches considérées comme plus qualifiées, tandis que les femmes travaillaient la matière première ou exécutaient la finition du produit ... Aux XVIIe et XVIIIe siècles, le système de l'industrie familiale et les guildes commencèrent à être ébranlés du fait de la demande d'une production plus abondante. Les capitalistes commencèrent à organiser la production sur une échelle plus vaste et l'accroissement de la taille des entreprises dissocia la production du foyer. Les femmes se virent alors tenues à l'écart des industries dans lesquelles elles avaient jusque là secondé les hommes, puisque la production se faisait désormais en dehors du foyer et que les femmes mariées semblaient avoir tendance à ne pas le quitter, pour continuer à accomplir leurs tâches ménagères ... Il semble que les femmes qui entreprenaient un travail salarié étaient désavantagées par rapport aux hommes. Premièrement, comme c'était le cas en agriculture, la tradition des salaires plus bas pour les femmes s'était déjà établie (dans les domaines limités où le travail salarié existait antérieurement). Deuxièmement, les femmes, dont la formation était, semble-t-il, moins bonne que celle des hommes, obtenaient des emplois moins recherchés, enfin, il semble qu'elles n'étaient pas aussi bien organisées que les hommes ... Comme le soutient CLARK, une fois le travail dissocié du foyer, la dépendance des hommes à l'égard des femmes pour ce qui est de la production industrielle a diminué, tandis que la dépendance économique des femmes à l'égard des hommes s'est accrue ..." (6).

La preuve que cette division du travail n'est pas naturelle, mais imposée par les hommes pour conserver

leurs avantages, est que la répartition des tâches a évolué pour s'adapter aux changements technologiques. Citons encore HARTMANN : *"Les capitalistes se sont montrés parfaitement capables de modifier la composition sexuelle des métiers - lorsque le tissage fût transféré dans des usines équipées de métiers mécaniques, des femmes furent engagées comme tisseuses alors que c'était jusque là surtout les hommes qui tissaient au métier à main ; tandis que les renvideurs automatiques furent confiés à des hommes alors que les premières machines à filer avaient été utilisées par les femmes"* (6).

Les capitalistes dont parle ici HARTMANN sont les patrons des entreprises industrielles. La ségrégation professionnelle des sexes fait leur affaire : ils l'utilisent à leur profit, toutes les fois qu'ils peuvent remplacer des hommes par des femmes moins payées. Il leur suffit même seulement de menacer de le faire pour affaiblir les syndicats.

Ou bien encore *"ils peuvent utiliser la différence de statut entre hommes et femmes pour offrir des récompenses aux hommes et acheter leur fidélité au capitalisme en leur assurant des avantages patriarcaux"* (6), c'est-à-dire d'acquérir leur adhésion à l'ensemble du système.

LE ROLE JOUE PAR LES SYNDICATS

Cette méthode est tellement efficace que les syndicats ont marché et on a montré que : *"historiquement, les travailleurs masculins ont joué un rôle actif dans la limitation de l'accès des femmes au marché du travail"* (6). Par exemple, dans l'imprimerie où les syndicats, purement masculins parce qu'ils avaient exclu les femmes, étaient tellement hostiles que par une résolution passée en 1854, le National Typographical Union (N.T.U.) s'engageait à *"n'encourager par aucun acte l'embauche de compositrices"* (6).

Les syndicats refusaient aux femmes la formation qu'ils offraient aux jeunes garçons. Et pas seulement dans l'imprimerie, comme le prouve l'étude historique publiée par la Yale Law School en 1970 : *"Tout membre honoraire ou actif, qui consacrerait tout ou partie de son temps à la formation de travailleuses dans la fonderie, ou dans toute autre branche de l'industrie, sera expulsé du syndicat"* (7). C'est ainsi que souvent les femmes ne pouvaient apprendre que dans certains ateliers non syndiqués ou en temps de grèves ; elles étaient alors utilisées comme briseuses de grève, ce qui ne favorisait évidemment pas une communauté

de lutte ! En 1869, au congrès annuel du National Labor Union, dont le N.T.U. était membre *"un conflit éclata au sujet de l'admission comme déléguée de Susan B. ANTHONY, accusée d'avoir utilisé des compositrices comme briseuses de grève. Elle reconnut les faits : c'était dit-elle, le seul moyen pour elles d'apprendre le métier ..."* ABBOTT affirmait en 1910 : *"Les responsables d'autres syndicats citent souvent la politique des imprimeurs comme exemple de la façon dont un syndicat peut limiter ou empêcher avec succès le travail des femmes"* (8). Le Typographical Union prônait avec conviction le principe du salaire égal à travail égal en tant que moyen de défense de l'échelle des salaires masculins et non pour aider les femmes. En effet, la qualification des femmes étant moindre, elles ne pouvaient exiger et espérer recevoir un salaire égal à celui des hommes ... Comme le disait Eleanor RATHBONE en 1917, *"pour les dirigeants syndicaux, appuyer la revendication du salaire égal était un moyen efficace de perpétuer l'exclusion des femmes tout en se présentant comme les défenseurs de l'égalité entre les sexes"*. Il était clair, pensait-elle, que beaucoup de leurs membres étaient *"au fond plutôt scandalisés à l'idée qu'une femme puisse gagner le salaire d'un homme"* (9).

En 1922, EDGEWORTH systématisait le modèle de ségrégation professionnelle et d'encombrement esquissé par FAWCETT : *"la ségrégation en fonction du sexe cause l'encombrement des secteurs féminins, ce qui permet aux salaires des hommes d'être plus élevés et maintient les salaires des femmes à un niveau plus bas qu'il ne le serait autrement. EDGEWORTH reconnaît que les syndicats masculins sont les principaux responsables de cet encombrement"* (10).

LA LOI

Comment a évolué la situation depuis cette époque ? Des efforts ont-ils été accomplis sur le plan législatif ? *"il y a, entend-on dire, une évolution pour le droit au travail des femmes, pour leurs droits en général. Mais il faut le constater, il y a contradiction entre faits et lois. C'est ce que remarque par exemple un organisme très "classique", le Bureau International du Travail. La ségrégation dans le travail entre hommes et femmes continue, et même s'accroît, avec la restructuration. Des secteurs entiers se féminisent (ainsi les services de santé). L'ouverture de nouvelles professions aux femmes et le développement de la Formation Professionnelle n'y ont rien changé. Il faut compter avec la résistance de la structure patriarcale entière"*

(maris, patrons, politiciens, syndicalistes, hommes de tous bords ...).

"Le tertiaire se développe à outrance. Là se trouvent les métiers les plus accessibles aux femmes, mais aussi les plus déqualifiés.

"Malgré tout cela, le taux d'activité des femmes a très nettement augmenté. On s'attacherait à en culpabiliser les femmes en leur faisant croire que, travaillant plus, elles pénalisent ainsi les hommes. Il n'en est rien. Les femmes ne prennent pas la place des hommes. Elles prennent les places qu'on leur laisse, parce que moins bien payées, plus dévalorisées ... Bien sûr on essaie de diriger aujourd'hui les femmes vers des techniques de ce siècle : l'informatique, la bureautique. Mais ici nous allons retrouver les mêmes filières : techniques de précision, techniques fines, techniques de simple surveillance ... Les femmes et leurs qualités traditionnelles vont trouver là un autre travail, une autre forme de division sexuelle du travail. C'est dire que l'augmentation du travail des femmes ne change pas la structure ségrégationniste du marché du travail" (11).

EMANCIPATION

Ainsi l'industrialisation, en se développant a pu modifier le travail des femmes, mais sans faire progresser leur émancipation.

Citons encore une étude italienne qui montre que l'évolution des techniques qui a bouleversé les moyens de production n'a pas été, pour les femmes, une réelle évolution de leur condition.

"Face à la machine à laquelle ils (les ouvriers) sont tous asservis, la vieille distinction entre aptes et inaptes n'a plus cours, la hiérarchie liée à la diversité des tâches qui structurait et imprégnait tout l'atelier, n'a plus de raison d'être et disparaît en laissant la place à une structuration plus simple, uniquement fondée sur des nécessités objectives qui ne requièrent plus d'aptitude spécifique.

"Il semblerait donc que sur la base de ces nouvelles conditions objectives de travail, les femmes puissent obtenir cette égalité de traitement (d'exploitation) avec les hommes qui leur avait été structurellement inaccessible dans la période de la manufacture et en particulier il semblerait que sur la base de cette nouvelle division du travail, nivelée, elles puissent obtenir les mêmes tâches que leurs compagnons et donc les mêmes salaires. Il semblerait donc aussi qu'elles aient la possibilité réelle, réalisable, d'avoir une autonomie

économique et de dépasser le rapport matrimonial qui, depuis l'institution de la propriété privée, avait été le moyen et la forme de l'asservissement des femmes en tant que parties de la propriété des hommes et en tant qu'instruments de reproduction et de maintien de ces mêmes propriétés.

"Le système des machines pouvait laisser supposer que les conditions matérielles qui contraignaient les femmes à devenir une partie des biens de leurs maris, seraient supprimées ou en voie d'élimination, que le temps où les femmes n'avaient pas d'autre choix que d'entrer en rapport avec les hommes pour pouvoir survivre (ou de se livrer à la charité publique, comme les veuves et les orphelins), pourrait s'achever (du moins pour la classe ouvrière) que le temps où elles avaient été contraintes de faire des enfants pour leurs maris, de les servir dans leur maison et de travailler parallèlement aux champs ou dans les activités artisanales familiales, ou encore d'entrer au service de quelqu'un, serait fini. Bref, il pouvait sembler que le système des machines fournissait tous les éléments nécessaires pour que l'on puisse déclarer que le mariage était caduc en tant que contrat où l'on échange des biens contre des femmes, il semblait que les femmes pouvaient se suffire à elles-mêmes puisqu'elles avaient la possibilité de subvenir à leurs propres besoins par leur travail, qu'elles étaient en somme des prolétaires parmi et comme les autres prolétaires. Au contraire, évidemment, cela ne s'est pas réalisé. Le rapport entre les hommes et les femmes qui travaillent, malgré la perte progressive de son contenu et la disparition de sa signification antérieure (qui est toujours celle des classes dominantes), n'a pas réussi à devenir une liberté réciproque et est même resté pour les femmes qui travaillent à l'extérieur le choix nécessaire à leur survie.

"Une fois de plus, comme à l'époque de la manufacture, les femmes sont des travailleuses différentes des autres travailleurs. Le progrès technique, la volonté et la science collective que les capitalistes s'approprient, font tomber les frontières anciennes de l'aptitude et de l'inaptitude qui cloisonnaient et divisaient la classe ouvrière et à l'intérieur desquelles les femmes se trouvaient à la dernière place.

"Cela ne veut pas dire que l'égalité et l'unité de tous les prolétaires se produisent au moment précis où le capital parvient à les exploiter le plus totalement. Les différences demeurent puisqu'elles sont nécessairement justement à la permanence et au développement du capital, différences dont la base pourtant s'estompe toujours davantage, dont le maintien devient peu à peu gratuit et irra-

tionnel, nécessitant une contrainte toujours plus subtile et persuasive et des justifications superstructurelles toujours plus raffinées.

"Dans ce cas, les différences entre les prolétaires sont ramenées à la différence la plus "évidente", la plus "naturelle", la plus ancienne : celle de l'infériorité des femmes par rapport aux hommes. Certes, cette infériorité n'est pas la même qu'aux époques précédentes. En se fondant sur elle, le capitalisme la transforme et l'adapte mieux à ses exigences en la redéfinissant comme "naturelle" (et même pourquoi pas "providentielle") à ses débuts ...

"L'industrie capitaliste ne peut donc pas être un moyen d'émancipation pour les femmes comme elle l'avait été pour les paysans et les artisans : les femmes travaillent effectivement en masse mais ce qu'elles gagnent ne représente qu'une fraction de ce qui est nécessaire à leur subsistance. Lorsqu'ensuite le syndicalisme d'un côté, et les lois de protection de l'autre feront augmenter la valeur de leur force de travail jusqu'à des niveaux comparables à ceux des hommes, pour le capital, l'opportunité d'embaucher de la force de travail féminine disparaîtra progressivement, et alors il y aura une expulsion massive des femmes hors des usines" (12).

Concluons comme E. SULLEROT dans son étude des droits de la Femme : "Plus la civilisation s'affirme et s'affine, plus la situation de la femme accuse un retrait plus important par rapport à celle de l'homme" (13).

DU PATRIARCAT AU CAPITALISME

"... le statut actuel des femmes sur le marché du travail et la ségrégation professionnelle des sexes telle qu'elle existe aujourd'hui découlent d'une interaction prolongée entre patriarcat et capitalisme ... Le capitalisme s'est développé en prenant comme base le patriarcat : le capitalisme patriarcal est la société stratifiée par excellence. Pour que les hommes qui n'appartiennent pas à la classe dirigeante puissent se libérer, il leur faudra reconnaître qu'ils sont récupérés par le capitalisme patriarcal et renoncer à leurs avantages patriarcaux. Pour que les femmes puissent se libérer, il leur faudra combattre à la fois le pouvoir patriarcal et l'organisation capitaliste de la société ..." (6).

"Le Capitalisme n'a pas arraché la femme au foyer domestique et ne l'a pas lancée dans la production sociale pour l'émanciper, mais pour l'exploiter encore plus féroce-ment que l'homme ; aussi s'est-on bien gardé de renverser les barrières économiques, juridiques, politiques et morales,

qu'on avait dressées pour la cloîtrer dans la demeure maritale. La femme, exploitée par le Capital, supporte les misères du travailleur libre et porte en plus ses chaînes du passé" (5).

"Les syndicats masculins ont perpétué la politique et l'attitude des guildes qui les avaient précédés et continué d'assurer des avantages aux travailleurs masculins. Les capitalistes ont hérité de la ségrégation professionnelle des sexes, mais ils ont souvent été capables de l'utiliser à leur profit. S'ils peuvent remplacer des hommes expérimentés par des femmes payées moins cher, c'est tant mieux ; s'il leur suffit de menacer de le faire pour affaiblir les syndicats, c'est une bonne chose aussi ; ou alors, ils échouent dans ces tentatives mais peuvent utiliser la différence de statut entre hommes et femmes pour offrir des récompenses aux hommes et acheter leur fidélité au capitalisme en leur assurant des avantages patriarcaux, c'est toujours bon pour eux ..." (6).

On voit ainsi comment les femmes-salariées forment en fait une classe située encore au-dessous de la classe des prolétaires-hommes dans l'échelle sociale, puisque même les syndicats ouvriers ne font plus bloc avec elles comme le souligne cette remarque :

"Là encore, la lutte de classes est perdante. L'inégalité des hommes et des femmes, évidente dans le monde du travail, les divise et empêche une action commune solidaire et efficace" (14).

Cette injustice a même échappé à MARX lui-même, note ce même article : "C'est ce schéma de division sexuelle des rôles qui a conduit Marx, homme et bourgeois de surcroît, à méconnaître les problèmes des femmes ..." (14).

Citons, pour illustrer ceci, l'organe du parti communiste italien "Compagna" du 26 mars 1922 :

"Le camarade GRAMSCI souligne qu'une action spéciale devrait être organisée parmi les ménagères qui constituent la majorité des femmes prolétaires. Elles devraient d'une manière ou d'une autre être liées à notre mouvement par la création d'organisations spéciales. Les ménagères, par la qualité de leur travail, peuvent être rapprochées des artisans, et c'est pourquoi il sera difficile qu'elles deviennent communistes ; toutefois, dans la mesure où elles sont les compagnes des ouvriers et, d'une certaine façon, partagent leur vie, elles sont portées vers le communisme. Par conséquent notre propagande peut influencer ces ménagères ; elle peut servir sinon à les encadrer dans notre organisation, au moins à les neutraliser de façon à ce qu'elles ne constituent pas un obstacle à des luttes éventuelles des ouvriers ..." (15).

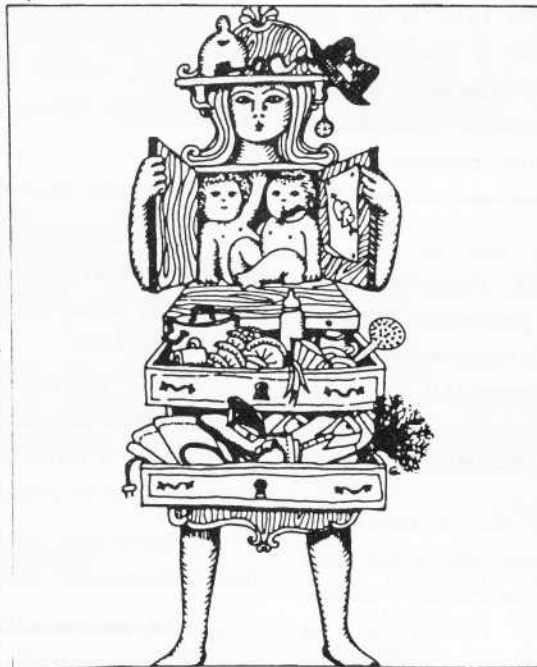
On comprend en découvrant ces textes, combien doivent faire preuve d'énergie les femmes qui entreprennent de mener leur lutte, telle cette pionnière remarquable que fut Nelly ROUSSEL (16), que les lecteurs de la Grande Releve connaissent. Elles doivent affronter d'abord les rires de ceux qui les traitaient naguère de "suffragettes", et ce mépris, largement répandu, n'est pas l'apanage des partis politiques les plus réactionnaires.

DE DROITE A GAUCHE

Quand il s'agit de défendre l'opprimé, on s'attend à voir les partis de gauche prendre l'initiative. Ce qu'écrivait Noelle BISSERET en 1975 à propos de la retraite à 60 ans montre qu'il a fallu les secouer :

"Que proposent les partis de gauche pour supprimer les conditions pénibles qui sont à l'origine de l'état de santé lamentable des travailleuses de 60 ans ? De lutter, mais seulement sur un des fronts : contre les patrons, l'Etat, qui les surexploitent, les licencient etc... Il est curieux de constater que dès qu'il s'agit de l'exploitation des femmes dans les rapports de production domestique, la technique, l'automation, auxquelles les partis de gauche n'oseraient attribuer la vertu d'avoir "libéré" les ouvriers, deviennent libératrices en elles-mêmes. A noter qu'on parle de "liberté" et non de libération des femmes.

Extrait de « L'Italie au Féminisme », Ed. Tiercé.



"De même que les patrons considèrent qu'ils ne sont pas "faits" pour les travaux durs, pénibles, mal payés, de même les hommes de gauche considèrent qu'ils ne sont pas "faits" pour les heures supplémentaires de travail domestique non payées" (17).

Il est vrai qu'elle avait dit plus haut : *"Que les femmes puissent prendre leur retraite 5 ans avant les hommes est une revendication ancienne du Parti Communiste qui y voit une mesure de justice puisque les femmes : "concilient activité professionnelle et responsabilités familiales, mais dans des conditions qui sont souvent dommageables pour leur équilibre, leur santé ..." (18). Quand la loi est votée,*

l'Humanité parle "des femmes qui sont fatiguées et usées par les conditions de vie et de travail actuelles" (19). Et pourtant personne ne semble s'être intéressé à l'étude des conditions de travail et d'exploitation des femmes. Seul le sort des hommes a retenu l'attention. On nous apprend que leur espérance de vie décroît dans l'ordre suivant : instituteurs, professions libérales et cadres supérieurs, clergé, cadres moyens, agriculteurs, commerçants, artisans, employés de bureau, ouvriers, salariés agricoles, manoeuvres.

Pour les femmes on ne dispose que de statistiques très globales" (17).

LA FEMME OBJET ... QUI RAPPORTE

Quand elles ne sont pas considérées comme volant de main d'oeuvre, au gré de l'économie, du chômage, des guerres, de la démographie etc ... et exploitées comme salariées **d'appoint** dans des métiers systématiquement déqualifiés au fur et à mesure qu'elles y ont accès ... quand elles ne sont pas reléguées, comme l'avait demandé le Sénateur HENRIET, dans les alcôves à reproduction ou dans les cuisines où leur "nature" dévouée leur permet de jouer bénévolement les rôles d'épouse et de mère ... C'est alors sur le corps même des femmes que la société patriarcale de consommation trouve encore à faire des profits substantiels, tout en endiguant parait-il des débordements (mâles)

que la morale de la Société (masculine !) désapprouverait.

DE LA PROSTITUTION ...

Il y a, bien sûr, tout le champ de la prostitution et de la pornographie où proxénètes et "réalisateurs" exposent et exploitent les marionnettes du phantasme masculin, au gré des perversions ou déviations occidentales. Manipulant, pour des appointements variables, un cheptel toujours nécessaire, parait-il, à la bonne tenue de la Famille, à la tranquillité de nos rues, à la purge d'une masse de clients de toutes les couches sociales. L'exploitation du sexuel, à travers

impôts et amendes diverses, rapporte gros à l'Etat (qui feint par ailleurs la répression). Autour des points chauds des villes où des femmes exercent, souvent encore sous la contrainte, se développe toute une industrie de la maladie mentale des sociétés modernes.

Pour ces femmes, souvent issues de milieux défavorisés (pas de formation au départ) l'appât du gain relativement facile, est une motivation individuelle suffisante. Des promesses fallacieuses de recyclage pour les en sortir ont été faites, alors que le "créneau" social qui permet ce genre d'activités est un gouffre qu'on veut nous faire prendre pour un mal nécessaire.

Les rapports humains, à l'inverse de ceux qui président dans d'autres sociétés moins mercantiles, y sont volontairement réduits, tarifés, minutés, dégradés vers une décomposition, dans tous les sens du terme, des actes habituellement généreux et spontanés de la vie ...

La clientèle vient là plus souvent se raconter, se tester, vérifier des difficultés intimes et des déplacements affectifs et sexuels que provoque précisément notre type de société déshumanisée.

... A LA PUBLICITE

Autre chose est la Publicité, où à travers les époques et la mode, faite généralement par des hommes, une esthétique toujours changeante expose sous tous les prétextes possibles de vente, un corps féminin morcelé, comme il l'est d'ailleurs dans le désir des hommes ... : Seins/hanches/ croupe/jambes, parfois un visage : régulier, ouvert, au regard enjôleur ...

Que ce soit pour faire vendre une huile "blondes à croquer", une savonnette, un produit à bronzer, un club de vacances ... ce qui importe dans les bureaux de marketing

c'est de frapper l'imagination de la catégorie d'acheteuses que les enquêtes et sondages ont détectée. C'est elles que l'affiche doit séduire. A partir de là et utilisant les théories freudiennes, les psychologues employés dans ces agences vont trouver à quel type d'objet érotique la femme de la rue, la ménagère, la cliente, doit s'identifier, même si bien souvent le modèle issu de l'imagination du publiciste défie toute réalité physiologique plausible.

Ainsi, dans une société où il faut bien écouler les produits d'une surproduction d'objets futiles, sommes nous matraqués en pleine rue par des panneaux publicitaires d'une grande qualité technique, qui ont pour but de nous dire : "si tu achètes le produit qu'Elle vante dans un sourire artificiel, tu auras ce sourire, ces seins, ces jambes, cette apparente facilité à vivre pleinement" ... Ce qui, au second degré, signifie dans l'inconscient de tous : "toi-même, femme acheteuse, tu seras ce produit désirable (la femme de la photo, format grandiose) dont nous t'imposons les normes, par un matraquage permanent à travers publicité, journaux de mode, recettes de beauté etc ...

Sinon, pauvre grosse, pauvre trop grande, malheureuse trop plate, trop maigre, trop âgée, etc ... allez vous rhabiller ... ou bien si l'identification marche à fond, allez acheter, en plus du produit vanté sur l'affiche, la crème à maigrir, le sauna, les aliments de régime, les lampes à bronzer, les appareils à musculation, les dépilatoires, les soutien-gorges, mentonnières etc ... Car vous, ménagères, non seulement c'est ce que nous vantons ici que **VOUS DEVEZ** absolument utiliser, mais c'est aussi ce corps qui nous donne du plaisir à regarder que vous devez imiter ... Sinon l'harmonie de votre foyer est en péril!". Clin d'oeil : "les sex-shop, films, locations de vidéo-porno, prostituées professionnelles, occasionnelles ou de "haut de gamme", sont là, à notre disposition pour prendre le relai d'une épouse qui ne suivrait pas nos conseils".

Que les femmes-mannequins, dont le travail est épuisant, la minceur généralement obsédante, et la carrière extrêmement courte, soient biologiquement peu (en)via- bles, tant elles sont maigres, ou disproportionnées pour accentuer l'effet d'élégance, qu'elles aient dû se contorsionner des heures pour obtenir une pose avantageuse, ne doit pas décontenancer la femme de la rue ... Que des homosexuels, souvent, nous aient proposé des images de femmes plus

proches de l'adolescent plat, aux muscles longs, bronzé, pour présenter une mode qui allait de la forme haricot-vert à la jupe tonneau, puis à la robe Trapèze, puis filiforme, sans parler des corsets de nos grand-mères, ne doit pas nous dérouter !...

Que tant de jeunes femmes doivent, plusieurs mois avant leurs vacances, s'imposer des tortures pour ressembler



à telle créature de rêve aux joues creuses, au long cou, avec des cuisses de nymphes et des seins d'adolescentes, ne devrait-on pas s'en alarmer ?

C'est l'utilisation, sous différents aspects, et à des tarifs souvent supérieurs à la moyenne, du corps non-reproducteur cette fois, des femmes qui est proposée par des hommes à l'ensemble des hommes. Parce que même dans des sociétés libérales et avancées, la femme reste une marchandise en circulation, à l'usage du patriarcat.

En achetant, par ce subterfuge, les consommatrices, qui n'y voient que du feu (car on paie des artistes et des psychologues qualifiés), on se moque d'elles plusieurs fois, mais consommées-consommantes elles "marchent" !.

Ne peut-on rapprocher de cette exploitation intéressée du corps ou du talent des femmes, l'épouse-potiche aux bijoux de valeur qui doit donner, en société, une certaine image de marque afin de favoriser ... la promotion de son mari ?

PRESSIION SUR LES MENTALITES

Comment notre société a-t-elle fait passer dans les mentalités cette véritable discrimination entre hommes et femmes ?

Aussi facilement, qu'il s'agisse pour le patriarcat de maintenir les femmes au foyer, ou qu'il s'agisse pour le capitalisme d'exploiter leur travail.

Dans le premier cas, dit C. GUILLAUMIN, par un double dressage, à la fois positif et négatif. Voici comment :

"Ta place est ici, tu es la reine du foyer, la magicienne du lit, la mère irremplaçable. Tes enfants deviendront autistiques, caractériels, idiots, délinquants, homosexuels, frustrés, si tu ne restes pas à la maison, si tu n'es pas là quand ils rentrent, si tu ne leur donnes pas le sein jusqu'à trois mois, six mois, trois ans, etc ..." (20).

A ceci s'ajoutent toutes les menaces que devra affronter la femme qui envisagerait de s'émanciper.

Redonnons la parole à un homme déjà cité, Paul LAFARGUE, pour expliquer comment les mentalités ont dû s'adapter le jour où il a fallu que les femmes et les filles de la bourgeoisie, jusque là recluses à la maison aillent travailler à l'extérieur afin que leurs salaires apportent un complément devenu nécessaire aux revenus familiaux : *"Les intellectuels qui entreprirent la défense des mâles, crurent prudent de ne pas recommencer les sermons des*

moralistes, ils avaient trop piteusement échoué, auprès des bourgeoises riches ; - ils firent appel à la science ; ils démontrèrent par des raisons irréfutables et supérieurement scientifiques que la femme ne peut sortir des occupations ménagères, sans violer les lois de la nature et de l'histoire. Ils prouvèrent à leur complète satisfaction que la femme est un être inférieur, incapable de recevoir une culture intellectuelle supérieure et de fournir la somme d'attention, d'énergie et d'agilité que réclament les professions dans lesquelles elle entrait en concurrence avec l'homme. Son cerveau moins lourd et moins complexe que celui de l'homme est un "cerveau d'enfant" ; ses muscles moins développés n'ont pas de force d'attaque et de résistance ; les os de son avant-bras, de son bassin, le col de son fémur, enfin tout son système osseux, musculaire et nerveux ne lui permettent que le train-train de la maison. La nature la désignait par tous ses organes pour être la servante de l'homme, comme le vilain Dieu des juifs et des chrétiens avait marqué par sa malédiction la race de Cham pour l'esclavage.

L'histoire apportait son éclatante confirmation à ces vérités ultra-scientifiques ; les philosophes et les historiens affirmaient qu'elle enseigne que toujours et partout la femme subordonnée à l'homme avait été enfermée dans la maison, dans le gynécée : si tel avait été son sort dans le passé, telle devait être sa destinée dans l'avenir, déclarait positivement Auguste COMTE, le profondissime philosophe bourgeois. LOMBROSO, le farceur illustre, lui allongea le coup de pied de l'âne : il assura sérieusement que la statistique sociale proclamait l'infériorité de la femme, puisque le nombre des criminels féminins est inférieur à celui des criminels masculins ; pendant qu'il était plongé dans les chiffres, il aurait pu ajouter que la statistique de la folie constate la même infériorité. Ainsi donc morale, anatomie, physiologie, statistique sociale et histoire rivent pour toujours la femme à la servitude domestique ..." (5).

Celui qui engage une cuisinière augmente le revenu national, mais il le diminue s'il l'épouse !

J. Duboin, "les yeux ouverts"

Cette pression exercée sur les mentalités dans notre société, dès lors que l'intérêt économique de certains est en jeu, a été particulièrement efficace en milieu rural. Michelet disait déjà que *"quand un paysan ne pouvait payer un domestique, il prenait femme"*. *"Cela est toujours vrai,*

commente Christine DUPONT, Michel aurait besoin de quelqu'un pour l'aider et il ne peut pas trouver de bonniche. Si seulement il pouvait se marier" (21). Cette mentalité est apparemment encore en vigueur puisque le MODEF (Mouvement de Défense des Exploitations Familiales) "exige que chaque exploitation familiale soit assurée d'avoir un revenu équivalent à UN salaire. L'implication est que le travail de la femme, incorporé à la production du ménage ne mérite pas salaire, ou plutôt, puisque la production de la femme est échangée par le mari comme la sienne propre, que le travail de la femme appartient à son mari"(21).

Arriérés les paysans ? Pas plus que l'AFPA, l'Agence de Formation Professionnelle des Adultes, agence nationale et très officielle qui "bien que ne distinguant plus les différentes formations qu'elle offre en stages masculins, féminins et mixtes, déconseille aux femmes les stages de formation précédemment dits masculins !" (23).

DES CHIFFRES

Ainsi peut-on conclure avec Ch. DUPONT : "Toutes les sociétés actuelles, y compris les sociétés "socialistes", reposent, pour l'élevage des enfants et les services domestiques, sur le travail gratuit des femmes" et elle ajoute : "Ces services ne peuvent être fournis que dans le cadre d'une relation particulière à un individu (mari) ; ils sont exclus de l'échange et n'ont conséquemment pas de valeur ..." (21).

Pas de valeur, parce que gratuits. C'est ainsi qu'on raisonne dans l'économie de marché :

"La "valeur" dans notre société de marché, ne peut se concevoir en dehors de l'étalon monétaire, et toute production-consommation, dépourvue de cet étalon est considérée comme nulle ou inexistante, à la fois dans l'opinion populaire et dans la sociologie traditionnelle et l'économie néo-classique qui ne font que ratifier les préjugés populaires. Une femme qui effectue 100 heures de tâches domestiques à la maison par semaine ne dit-elle pas "qu'elle ne travaille pas", même si elle produit un nombre élevé de biens et de services pour la famille et la société ?" (23).

Il n'est donc pas surprenant que les économistes aient mis si longtemps avant de se pencher sur le travail gratuit, considéré comme dû, qu'accomplissent les femmes tout au long de leur vie.

John Kenneth GALBRAITH a souligné la nécessité, pour la production capitaliste, de ce travail domestique :

"L'économie moderne a besoin pour son bon fonctionnement d'une classe de crypto-domestiques. C'est cette classe qui permet l'expansion plus ou moins définie de la consommation, compte tenu des tâches considérables de gestion que celle-ci nous impose. Une des réussites remarquables du système planificateur a été d'obtenir l'adhésion des femmes à cette "crypto-servitude" en leur faisant incarner une des formes les plus typiques des Vertus sociales requises ... Le rôle de l'épouse-servante est d'une



Extrait de la « Revue d'en face ».

O Femme! chef d'œuvre de la création! Reine de l'humanité! mère du genre humain... tire mes bottes.

importance vitale pour l'expansion de la consommation dans l'économie moderne ... S'il n'y avait pas la femme pour gérer la consommation, ses possibilités d'expansion seraient singulièrement limitées" (24).

Or ce travail essentiel n'est comptabilisé nulle part :

"Le travail qu'accomplissent les femmes pour aider à la consommation n'est pas comptabilisé dans le revenu ou le produit national. Cela ne contribue pas peu à son

camouflage : toute chose qui n'est pas comptée reste souvent ignorée ... Si les femmes ainsi employées devaient recevoir le salaire de leur travail, elles formeraient de loin la catégorie la plus importante de la force de travail" (24).

Cette opinion est enfin reprise :

"Dans les pays capitalistes comme dans les socialistes, les sociologues et économistes sont de plus en plus sensibilisés à cette production de services domestiques par la famille et au poids que ces tâches représentent pour les femmes puisque les enquêtes américaines, françaises et soviétiques, révèlent que ce sont elles qui en effectuent la plus grande partie" (22).

Comment estimer ce travail puisqu'il n'est pas comptabilisé ? En évaluant le nombre d'heures consacrées au travail domestique. En France, une statistique de l'INSEE de novembre 1975 donne 122 millions d'heures de travail par jour pour le travail domestique, fourni pour les 3/4 par les femmes (qu'elles travaillent aussi dans la production ou pas), et 132 millions d'heures de travail salarié par jour au total : donc le travail domestique est à peu près égal à la totalité du travail rémunéré !

"Aux Etats-Unis, la Chase Manhattan Bank évalue à 100 heures par semaine le nombre d'heures consacrées aux tâches domestiques par les femmes américaines, tandis que Kathryn WALKER estime que les femmes au foyer et celles qui travaillent à l'extérieur effectuent un total moyen de 60 à 70 heures hebdomadaires de travail. En Union Soviétique, Z.A. YANKHOVA estime à 100 milliards le nombre annuel d'heures consacrées par les femmes soviétiques à la production de tâches domestiques non rémunérées, soit l'équivalent de 12 milliards de journées de travail effectuées. Le calcul des budgets-temps révèle les incidences de ces tâches sur les loisirs féminins : les femmes soviétiques n'ont que la moitié du temps libre quotidien des hommes et du point de vue du temps libre leur situation s'est dégradée entre 1959 et 1963" (23).

On peut faire une estimation du travail ainsi fourni gratuitement par les femmes : il suffit de multiplier le nombre d'heures trouvé par le coût horaire d'un employé de maison. Reprenant les chiffres de l'INSEE pour 1975, quand ce coût horaire était de 13,30 F, charges incluses, on trouve la bagatelle de 444 milliards, c'est-à-dire la moitié du produit intérieur brut marchand.

En fait le problème est encore plus complexe, car, comme le remarque C. DUPONT :

"Ce sont les femmes qui sont exclues du marché

(de l'échange) en tant qu'agents économiques, et non leur production ... En France aujourd'hui, le travail des femmes est non rémunéré non seulement quand il est appliqué aux produits d'usage domestique mais aussi quand il s'applique à des productions pour le marché. Ceci est vrai dans tous les secteurs où l'unité de production est la famille (par opposition à l'atelier ou à l'usine), c'est-à-dire dans la majeure partie de l'agriculture, dans le commerce et dans l'artisanat ... Le travail gratuit d'une femme est donc compté dans l'économie générale de l'exploitation, ainsi que l'était le travail des cadets, frères ou soeurs déshérités au sens littéral, et celui des enfants. Bien que les cadets et les enfants d'aujourd'hui dans la majorité des cas, exigent un salaire sous menace de partir ..." (21).

Il est un autre aspect de leur travail qui rend incalculable, au sens purement économique, la contribution des femmes à la société, c'est, dit A. MICHEL que les heures consacrées par les mères à l'éducation de leurs jeunes enfants représentent la formation d'un capital humain, dont la valeur est donc infinie et d'un capital "dont le bénéficiaire, le consommateur, sera l'enfant et non pas le producteur, c'est-à-dire la mère" (23), ce qui permet à A. MICHEL de remarquer : "Si la production domestique non marchande de la femme, soit en tant qu'élément indispensable à la carrière de son mari (cas des cadres supérieures), soit en tant que reproduction de la force de travail de son mari et de la force de travail potentielle de la société, était comptabilisée dans les indices économiques, alors on peut supposer que les caisses de retraite, les compagnies d'assurances et les lois successorales ne pénaliseraient pas la femme à la mort de son mari. La même injustice se produit en cas d'invalidité ou d'incapacité de la femme au foyer, à la suite de maladie ou d'accident de circulation. Les compagnies d'assurances, ignorantes de la contribution de la femme à la reproduction de la force de travail de son mari et au bien-être de ses enfants, ne lui attribuent généralement qu'une indemnité dérisoire, ce qui lèse non seulement la femme elle-même mais tout le groupe familial puisque celui-ci se trouve amputé de la consommation des services domestiques non marchands effectués par la femme avant son invalidité ou son incapacité" (23).

Les débats soulevés par la question de la retraite à 60 ans pour les femmes ont permis de mettre en relief injustices et mentalités aberrantes, comme le soulignait N. BISSERET en février 1979 : "Dans l'exposé des motifs de la proposition de loi présentée au nom du RPR par C. LABBE on peut lire : "il est certain que la véritable tâche de la femme est celle qu'elle accomplit chez elle ... J'ajoute

que le départ à la retraite des travailleuses âgées diminueraient fortement les dépenses du régime de l'assurance maladie en raison de la suppression des indemnités journalières dont le montant est actuellement considérable". Et il ajoutait plus loin : "le simple bon sens permet de penser que le montant des pensions qui seront servies aux femmes qui s'arrêteront de travailler sera probablement inférieur à celui des allocations de chômage versées aux femmes sans travail. L'allocation minimum de chômage atteint 1200 F par mois, alors que la pension de retraite normale est de l'ordre de 800 F par mois". La conclusion est au niveau de ce qui précède : "Ce n'est en quelque sorte, pour ces femmes que - pourquoi ne pas le dire ? - nous aimons, notre cadeau pour la fête des Mères". (17).

On peut difficilement trouver moins d'élégance pour faire comprendre que le meilleur moyen de régler le problème de l'emploi des travailleurs est de supprimer l'emploi des travailleuses, fait encore remarquer N. BISSERET qui relève d'autres aspects de la question : les femmes ont rarement droit à une retraite à taux plein, pour la bonne raison qu'elles ont rarement cotisé 37 ans 1/2, obligées de rester au foyer quand les enfants étaient en bas âge. Ainsi le droit à la retraite "qui est le droit de gagner sa vie sans travailler parce que cette vie de retraite a déjà été gagnée dans le passé" n'existe pas pour les femmes : "Non seulement elles n'ont pu gagner leur vie de façon régulière et suffisante, en sorte que les cotisations qu'elles ont versées pour l'assurance vieillesse ne leur ouvrent droit qu'à une pension de retraite symbolique, mais de plus elles ont toutes, retraitées ou non, à fournir encore du travail non payé quand elles sont âgées. Le "droit au repos" proclamé par les syndicats et les partis de gauche, ne concerne que les hommes retraités" (17), et N. BISSERET explique : "Les femmes qui n'ont pas de pension propre pour vivre à l'âge de la retraite ne peuvent espérer autre chose que le vivre et le couvert en échange de prestations domestiques et sexuelles assurées à un homme retraité. Or économiquement dépendantes, la plupart des femmes n'ont aucune garantie, même pas à 60 ans, d'être assurées du vivre et du couvert pour le lendemain. Leur "employeur" domestique garde à tout moment la liberté de les priver de tous moyens d'existence en les quittant, sans même avoir à verser une indemnité de licenciement". Tous les hommes ne sont pas aussi ingrats, mais, ajoute N. BISSERET "à l'âge où les hommes prennent leur retraite, l'intérêt qu'ils tirent de l'appropriation individuelle de leur épouse va croissant. Etant donné la différence d'âge au mariage et la différence d'âge moyen au moment du décès, les épouses assurent jusqu'au bout les services

dûs à leurs époux. Ces services deviennent d'ailleurs pour elles de plus en plus pénibles physiquement, non seulement parce que leurs propres forces diminuent mais surtout parce que le type de services (soins à un malade généralement) réclame une énergie physique considérable. A l'âge de la retraite donc, loin de pouvoir se reposer, elles doivent



Extrait de la revue « 50 Millions de Consommateurs ».

fournir une charge de travail qui va s'alourdisant ... Si l'on réfléchit à la somme d'heures de travail fournies par l'ensemble des épouses garde-malades de leur mari âgé, on réalise quelles économies les femmes, privées de retraite-argent et de retraite-repos, font faire à la collectivité". De plus "Si les hommes vivant seuls bénéficient généralement des soins gratuits assurés par une femme (soeur, fille, belle-fille, nièce), une femme âgée vivant seule doit au contraire fournir pour des hommes du travail non payé : elle fait les courses, la cuisine, le service à table, la vaisselle, les comptes, etc ... si ce n'est pour un époux, c'est pour un frère, un enfant célibataire" (17). L'enquête faite par l'auteur lui a montré, de plus, qu'en cas de décès de leur mari, les femmes n'ont pas automatiquement droit à la moitié de la pension qu'il touchait car les conditions pour cela sont telles que sur 1.200.000 veuves dont le mari a été assuré au régime général, 380.000 seulement (pas une sur trois) touchent une pension de réversion. Ainsi : "la pension de réversion n'est donc pas un droit reconnu à une épouse pour le travail qu'elle a fourni à un homme et aux enfants

qu'il a engendrés. C'est une forme d'assistance qui maintient l'épouse dans la dépendance économique du mari décédé ... mais avec diminution du niveau de vie" (17). Et N. BISSERET dénonce toutes les autres situations qui font que tant de femmes âgées sont sans autre ressource que l'assistance qui leur assure le minimum-vieillesse, soit la moitié du SMIC (épouses dont les maris, n'ont pas cotisé régulièrement, femmes divorcées, concubines) et rappelle que "d'après une enquête faite à Nancy (25) sur la totalité des bénéficiaires de l'allocation spéciale du Fonds National de Solidarité, la moitié des femmes avaient travaillé en moyenne 37 ans comme ouvrière, femme de ménage, couturière, laveuse. Si les allocations diverses d'un montant déterminé, n'assurent pas le minimum vieillesse, les personnes âgées peuvent être sélectionnées et assistées par les municipalités qui leur verse une aide sociale en espèces ou en nature (nourriture, charbon). Certaines femmes de plus de 75 ans sont encore contraintes de travailler, essentiellement des femmes de ménage et femmes de service. Récemment; de 1968 à 1975, la proportion de femmes devant encore gagner leur vie à 75 ans a doublé" (17).

Le texte dont nous tirons les citations précédentes analyse ensuite l'échec des accords de pré-retraite signés en juin 1977 et conclut : "prendre sa retraite c'est bien à condition d'avoir de quoi vivre", ce qui nous amène tout naturellement à exposer comment l'économie distributive est un projet de société qui répond aux revendications exprimées par les femmes ... qui osent exprimer l'injustice dont leur sexe est spécifiquement victime dans notre société de marché.

REVENDICATIONS FEMININES

"Ce que nous voulons", proclame la coordination des groupes femmes d'entreprises et de quartiers (novembre 1980) c'est "la réduction massive du temps de travail avec maintien intégral du salaire pour toutes et tous, c'est le partage du travail salarié et domestique entre toutes et tous, la création massive d'emplois, la mixité de tous les postes, la création d'équipements collectifs en nombre et en qualité, l'ouverture de crèches 24 heures sur 24, des cantines, etc ..." (26) Et pour permettre ce partage réel du travail à l'extérieur et des tâches domestiques, "l'élargissement de la formation continue à toutes les entreprises, la gratuité de la formation, la multiplication des centres de formation et une rémunération pendant la formation égale au moins au SMIC". Enfin "l'égalité à l'embauche et dans les salaires et à la retraite". (22).

EST-CE POSSIBLE ?

C'est une partie de ce que rendrait possible l'économie distributive, proposée par J. DUBOIN, dans les années 30, juste après ce qu'on a appelé "La Grande Crise de 29".

D'abord pourquoi l'économie distributive ? Parce que la croissance de la productivité dans tous les domaines rend désormais utopique le retour au plein emploi. La véritable mutation que notre société est en train de vivre, passe par la rupture du lien qui existait entre travail et revenus : depuis que la plus grande partie de la production s'effectue, non plus à la sueur du front des travailleurs, et des travailleuses, mais par le fonctionnement de machines

Les moyens de production ayant été mécanisés dans une économie inorganisée ont eu pour résultat qu'une partie de la population n'est plus utile à la production des richesses et se trouve exclue de la consommation.

A. Einstein, "Out of my later years"

de plus en plus automatisées, il devient impossible que les seuls salaires payés en rémunération du travail de production procurent à la population les moyens d'acquiescer cette production. Alors faisons travailler les machines pour nous libérer, et organisons nous en économie distributive pour que nous en profitions tous.

L'ECONOMIE DISTRIBUTIVE

Comment ? En distribuant à tous un **Revenu Social, proportionnel à la production** et en demandant à tous d'assurer, à tour de rôle, le travail encore nécessaire sous la forme d'un **Service Social**. Ainsi, au fur et à mesure qu'augmentera la productivité, le temps de service social diminuera, le revenu social augmentera, au lieu que ce soit le chômage et l'austérité, avec tous les conflits inévitables qui y sont liés

Une telle organisation a l'énorme mérite d'être simple. Elle implique, évidemment, la rupture avec des habitudes millénaires. C'est parce qu'elle est conçue pour s'adapter aux modes modernes de production qui, eux, ont définitivement rompu avec ceux du passé. L'opposition la plus forte qu'elle puisse rencontrer est celle des économistes et des financiers qui devront changer complètement leurs habitudes

de travail, car l'économie distributive implique l'utilisation d'une nouvelle monnaie : la **monnaie distributive, gagée sur la production**. Cette monnaie moderne est une monnaie de consommation, non thésaurisable. Autrement dit, c'est une monnaie qui permet la gestion objective de l'économie puisque les prix ne dépendront plus des caprices du dollar ou du yen !

Il n'est pas possible de rentrer ici dans les détails et nous préférons renvoyer le lecteur aux ouvrages de J. DUBOIN (27) et de son école (28).

PAS DE SOCIÉTÉ DUALE

Ce qui importe surtout c'est de comprendre que la crise que nous vivons nous enfonce dans une société duale qui est aux antipodes de la société distributive. En maintenant, contre tout bon sens, la notion de salaire, de rémunération proportionnelle au temps de travail, alors que le travail nécessaire à la production des biens ne cesse de diminuer, on s'enfonce, même si tout le monde n'en a pas conscience, dans une société où se creuse un énorme fossé entre deux classes. D'une part, le tout petit nombre de gens fortunés, soit parce qu'ils vivent de l'exploitation de gros capitaux encore rentables, soit parce qu'ils ont acquis un certain savoir-faire encore recherché, continuent à toucher de gros revenus, fut-ce au prix d'un travail épuisant. D'autre part, l'immense majorité des gens n'ayant que leur force de travail à offrir sur un marché qui en est saturé. Ceux-ci sont donc condamnés à ne survivre que de ce que leur verseront les premiers, sous quelque forme que ce soit : emplois partiels et aléatoires, sans sécurité, fabrication de gadgets inutiles et publicité pour en créer le besoin, allocations diverses ressenties comme des aumônes, sans oublier la délinquance qui ne peut qu'empirer dans un tel environnement. C'est ainsi que la grande majorité des gens, dont l'immense majorité des femmes, se trouvent à la merci d'une "élite" et sont contraints d'accepter de faire n'importe quoi pour survivre, jusqu'aux armes qui les détruiront, comme ils sont conditionnés pour fournir la masse de consommateurs nécessaire pour écouler la production décidée et programmée par ceux qui "sont compétitifs" !

Puisque, de tout temps, les privilégiés ont vécu du travail des "autres", pourquoi les "autres" ne pourraient-ils pas vivre du travail des machines ?

J. Duboin, "Les yeux ouverts"

Les femmes, cette étude l'a clairement montré, sont les premières victimes de cette société duale, comme elles ont été les parentes pauvres de toutes les transformations du passé. En prenant en mains celle qui doit nous mener à l'économie distributive, elles ont la possibilité de supprimer définitivement la ségrégation qui fut leur lot au cours de l'Histoire.

LE REVENU SOCIAL

Le principe du revenu social repose, nous l'avons dit, sur le fait que sa distribution est rendue possible par les immenses progrès dans l'automatisation de la production. Car pour nous le revenu social est un **héritage**. Si nous savons aujourd'hui, non pas seulement soulager notre peine à l'aide d'un outil, mais, ce qui est bien plus, faire travailler

L'homme est l'héritier d'un immense patrimoine culturel qu'il trouve aujourd'hui en naissant, car l'équipement agricole et industriel n'est qu'une oeuvre collective poursuivie au cours des siècles par une foule innombrable de chercheurs et de travailleurs tacitement associés pour l'amélioration continue de la condition humaine.

J. Duboin, "Les yeux ouverts"

des machines automatiques à notre place, c'est parce que les générations qui nous ont précédés ont toutes oeuvré dans le même sens, afin que nous et nos descendants, ayons une vie moins pénible que fut la leur. Ainsi, tous cohéritiers des fruits de tant d'efforts, nous avons tous, hommes, femmes, enfants, valides ou invalides, étudiants, actifs, ou retraités, et tous **au même titre**, droit à ce revenu social créé par le travail des machines. Qu'on ne dise pas aux femmes qu'elles n'ont droit qu'à la portion congrue parce que peu d'entre elles, autrefois, ont fait de ces découvertes et inventions qui ont façonné notre monde ! Leur travail, effacé ou méprisé comme nous l'avons vu, y a largement contribué !

Ainsi le revenu social à tous, c'est **l'égalité des droits économiques**. Utopie cette égalité des droits ? En vertu de quoi ? La loi salique, comme le droit d'aînesse, sont heureusement et depuis longtemps dépassés !

Or cette égalité des **droits économiques**, c'est la **source même de tous les autres droits**. Distribuer pour tous les enfants, par exemple, les mêmes revenus, c'est donner les mêmes possibilités de formation aux filles et aux garçons. Distribuer des revenus également à tous les adultes, c'est reconnaître l'indépendance financière des

Les droits politiques ne suffisent plus à assurer la liberté, car, pour vivre, il faut avoir de quoi vivre. Les droits du citoyen doivent se compléter des droits économiques du consommateur, concrétisés par un "revenu social" auquel il aura droit du berceau au tombeau. La femme y a droit car aucune loi naturelle ne la condamne à dépendre économiquement de l'homme.

J. Duboin, "Les yeux ouverts"

femmes, et sans cette indépendance des moyens, il n'est aucune indépendance possible. Distribuer des revenus à tous ceux que leur âge dispense de participer au travail nécessaire, c'est reconnaître que tous ont contribué, en leur temps, sous une forme ou sous une autre, à la prospérité de la société. **Ainsi le Revenu Social, en donnant aux femmes l'indépendance financière, leur assure la complète égalité de traitement, tout au long de la vie.**

LE SERVICE SOCIAL

Gagés sur la production, les revenus sont ainsi la concrétisation de la part qui revient légitimement à chacun de la production réalisée par l'ensemble de la société. Ceci implique évidemment la participation de chacun au travail dont cette société a besoin. Il s'agit ainsi d'un nouveau contrat social tacite entre tous les membres de la société, un contrat qui porte sur l'ensemble de la vie, puisque la participation au travail de production ne sera plus nécessaire que pendant un temps de plus en plus court, estimé sur toute la vie.

Les modalités sont à inventer, et elles peuvent évoluer. Il semble évident qu'elles dépendront de la profession. Et les possibilités existent de permettre à chaque être humain de choisir selon ses goûts, ses aptitudes, ses aspirations et les besoins de l'ensemble de la société, la forme qu'il donnera à sa participation au travail nécessaire, lequel, de toute façon, n'occupera qu'une partie de plus en plus restreinte de ses activités.

En tout état de cause, le service social étant la participation due par tous au travail nécessaire à la société, il ne sera plus comme l'était l'emploi, un avantage procurant des revenus. Nul doute, par conséquent, que les hommes n'aient plus la même âpreté à vouloir accomplir seuls ces tâches !! Ainsi les femmes, partie prenante, à part entière, dans l'organisation de la société distributive, veilleront à ce que leurs aspirations ne soient plus subordonnées

aux habitudes de pensée de la société duale et patriarcale. La liberté et l'autodétermination des individus permettra de faire que, si dans une famille, l'un des parents décide de rester au foyer pour s'y consacrer à élever les enfants en bas âge, ceci sera considéré comme la forme de service social qu'il choisit. Mais s'il s'avère qu'une grande majorité de gens estime qu'il faut un très grand nombre de bons équipements collectifs pour que les enfants y soient élevés ensemble, aucun obstacle financier n'empêchera d'y consacrer les matériaux et le personnel compétent pour les réaliser.

LA MONNAIE DISTRIBUTIVE

Car la monnaie qu'implique l'économie distributive est conçue pour permettre de réaliser ... tout simplement ce qui est matériellement possible !

A l'heure actuelle, tout est bloqué, ou presque, pour des raisons financières. Telle usine ferme parce qu'elle n'a pas de commandes alors qu'elle pourrait fabriquer des choses utiles. Tel commanderait bien, mais il n'a pas de crédits. Tel autre trouve des crédits bancaires et les utilise pour fabriquer de luxueux gadgets inutiles. Tel enfin gagne des fortunes en bluffant ou en pariant en Bourse sur telle action ou sur telle monnaie.

Aujourd'hui, les techniciens disent si telle chose est utile et réalisable, mais les financiers décident si elle sera réalisée.

J. Duboin, "les yeux ouverts"

Quand il s'agit de dépenses publiques, alors que les matériaux et les hommes existent pour les réaliser : stop! Il faut trouver des crédits! On fait la quête dans les rues pour la recherche contre le cancer, mais on dépense des milliards pour aménager le forum des Halles de Paris en temple du commerce de luxe.

C'est peut-être pour la production agricole qu'apparaît avec le plus d'évidence l'absurdité où mène le système du marché. On déclare qu'on produit trop et on détruit, pour maintenir les prix, des denrées de première nécessité, comme des fruits, des légumes, des oeufs, du lait etc ... alors que les trois quarts de la population de la Terre souffrent de malnutrition !

On pourrait à l'infini citer des exemples qui prouvent qu'on en est arrivé à ce que la recherche du profit fait totalement oublier la finalité de toute production.

En économie distributive, l'activité économique est

orientée par les besoins des consommateurs. Ils sont déterminants car les productions sont entreprises en fonction de la demande transmise, d'une part par les détaillants et autres distributeurs, comme actuellement, et, d'autre part, par les collectivités locales. Ces besoins déterminent du même coup le temps de service social nécessaire à les satisfaire. Ainsi la gestion est double : comptabilité des biens et comptabilité du temps de travail, ce qui est déjà le cas aujourd'hui, mais aucune incidence financière comme les variations du cours de la monnaie où les intérêt d'emprunts à payer, ne vient les fausser, pas plus que la publicité pour faire vendre n'importe quoi ne vient fausser la demande des consommateurs.

Réciproquement, en fonction de la production ainsi définie et réalisée, et déduction faite de ce qui est prévu pour les équipements, services publics, et autres investissements collectifs, le montant des revenus à distribuer pour une période donnée, est calculé et inscrit aux comptes de chacun des membres de la société. Quand l'un d'eux fait une dépense pour acquérir des biens, la somme correspondante est soustraite de son compte et elle disparaît du même coup. D'autres revenus seront créés le mois suivant, en correspondance avec la nouvelle production.

GESTION ET POLITIQUE

Comme on l'a vu, les besoins en équipements collectifs et services publics sont assurés, en priorité puisque les biens et les services qu'ils demandent sont évalués et retenus avant calcul des revenus à distribuer aux consommateurs à titre individuel. Ceci implique une gestion fédérale des communes. Dans cette gestion, les femmes, qui représentent environ la moitié de la population, auront le poids nécessaire pour intervenir dans le choix des décisions à prendre, puisque leurs droits économiques feront d'elles des citoyennes à part entière.

Ainsi le seul changement dans le fonctionnement des entreprises est bien que désormais celles-ci travaillent pour fournir ce dont les consommateurs ont besoin et non

plus pour rapporter un profit financier. Le système supprime du même coup l'inflation, les impôts et autres taxes diverses, les intérêts bancaires et toutes les spéculations monétaires. Le fisc disparaît mais ses services sont utilisés pour pourvoir aux besoins en fournitures des entreprises. Une gestion rationnelle des transports de marchandises est établie. Enfin les établissements bancaires se reconvertissent dans le calcul et le versement régulier des revenus, ainsi que dans la gestion des acquisitions de biens nécessitant des paiements échelonnés, mais sans intérêt.

LA SOCIÉTÉ DU TEMPS LIBRE

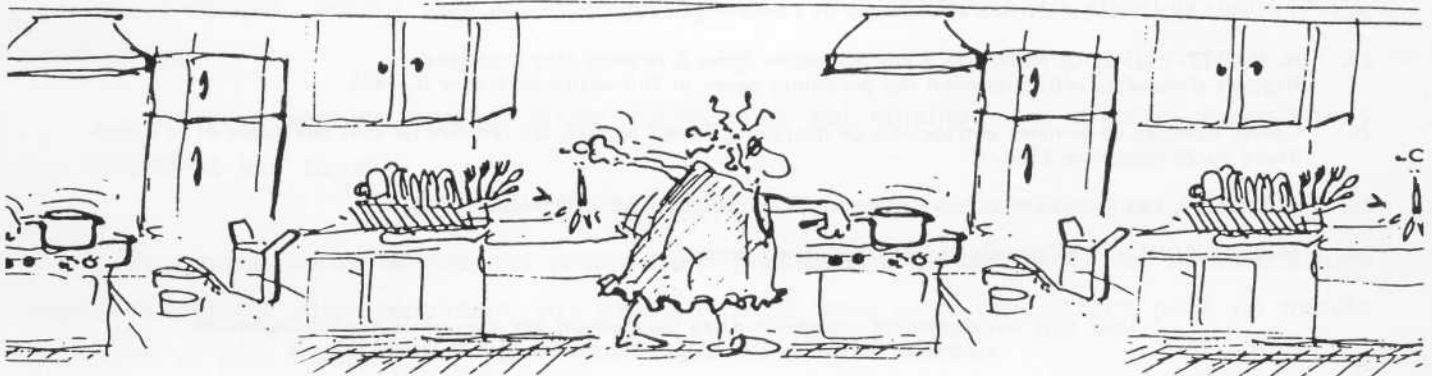
Cette société distributive n'est pas seulement celle où l'économie s'applique à satisfaire les besoins matériels. C'est la société du temps libre et de la convivialité. Du temps libéré par la diminution de la durée du service social et de la convivialité épanouie par la suppression des contraintes financières.

Dans une telle société, quel est le rôle des femmes ? Comme celui des hommes, il est de chercher le meilleur moyen pour que chaque être humain puisse s'y épanouir. Et ceci sera pour tous la plus importante des occupations. Il y aura d'abord la gestion des communes, d'ensembles urbains ou ruraux, pour que chacun y dispose au mieux de ce dont il a besoin. L'organisation de la formation permanente, celle des activités culturelles, artistiques, sportives, intellectuelles, spirituelles etc ...

Les lois sur le service social devront être réaménagées périodiquement pour s'adapter à l'évolution des moyens techniques et des aspirations de la société.

La société du temps libre est devant nous. Elle est à imaginer, à installer, puis à aménager. Tout y est possible. Il faut en être conscient afin que cette société-là soit plus juste et plus humaine que celle d'où nous sortons. Et elle le sera d'autant plus que les femmes auront participé à cette transformation.

Danièle DELCUZE et Marie-Louise DUBOIN



BIBLIOGRAPHIE

1. S. FERCHIOU, *Travail des femmes et Production familiale en Tunisie*, Questions Féministes n° 2, Février 1978.
2. M.R. DALLA COSTA, *Les femmes et la subversion sociale*, Déc. 1971.
3. I. TINKER, *Le développement contre les femmes*, Questions Féministes n° 6, septembre 1979.
4. May EBIHARA, *Khmer Village, Women Cambodia, Many sisters : Women Cross-Cultural Perspective* (Carolyn S. Matthiason, ed, 1974).
5. P. LAFARGUE, *La question de la femme*, (édition de "l'Oeuvre Nouvelle", 1904).
6. H. HARTMANN, *Capital, Patriarcat et Ségrégation professionnelle des sexes*, Questions Féministes n°4, 1978.
7. Gail FALK, *Women and Unions : A Historical View*, (Yale Law School, 1970).
8. Edith ABBOTT, *Women Industry*, New-York (Arnò Press, 1969).
9. E.F. RATHBONE, *The remuneration of women's services*, Economic Journal n° 1, mars 1917.
10. F.Y. EDGEWORTH, *Equal pay to men and women for equal work*, Economic Journal n° 4, décembre 1922.
11. (anonyme), *A nous les femmes*, (les femmes dans le travail), Elles voient rouge n° 5, 1982.
12. Coll. Italien, *L'Aptitude et l'inaptitude des ouvriers*, Etre exploitées (ed. des femmes, 1974).
13. E. SULLEROT, citée par I. TINKER, *Le développement contre les femmes*.
14. (anonyme), *Pour les femmes, le travail c'est la santé*, Mignonnes allons voir sous la rose, n°3.
15. Extrait du journal "*Compagna*" du 26 mars 1922, cité par MR Dalla Costa (2).
16. Nelly ROUSSEL, *Une lutteuse, un précurseur*, La Grande Relève, n° 769, juillet 1969.
17. Noelle BISSERET, *Un coup de force: la retraite des femmes à 60 ans*, Questions Féministes, n° 5.
18. Projet de Proposition de Loi cadre - ordre présenté par le groupe Communiste à l'Assemblée Nationale, mai 1977.
19. L'Humanité, 3 juin 1977.
20. C. GUILLAUMIN, *Pratique au pouvoir et idée de nature* (les moyens de l'appropriation), Questions Féministes, n° 2.
21. Ch. DUPONT, *L'ennemi principal*, Revue Partisans, 1972.
22. *Le droit à l'emploi des femmes*, Coordination des groupes femmes entreprises GRIEF,
23. Andrée MICHEL, *Famille et production domestique (Problématique nouvelle)*, Les femmes dans la société marchande, (PUF).
24. J.K. GALBRAITH, *La science économique et l'intérêt général*, (Gallimard), 1976.
25. H. HARTZFELD et G. MENARD, *Cent personnes âgées à revenus très modestes*. Rapport d'enquête, office nancéen des personnes âgées et Université de Nancy II, 1973.
26. Coord. Groupes de femmes entreprises, de quartiers, *Temps partiel, les femmes ne sont pas dupes et le disent*, Tract du 22 novembre 1980.
27. J. DUBOIN, *Les yeux ouverts* (éd. Jéhébert, 1955, réédition AED, le Vésinet, 1982).
28. M.-L. DUBOIN, *Les affranchis de l'an 2000*, (sous presse).

Pour tout renseignement complémentaire (concernant par exemple cette bibliographie)
s'adresser à Danièle DELCUZE, 10, rue Monge, 75005 PARIS

OUVRAGES DE Jacques DUBOIN

1923	REFLEXIONS D'UN "FRANCAIS MOYEN"	(PAYOT, éd.)
1925	LA STABILISATION DU FRANC	(RIVIERE, éd.)
1931	NOUS FAISONS FAUSSE ROUTE	(Editions des Portiques)
1932	LA GRANDE RELEVE DES HOMMES PAR LA MACHINE	(FUSTIER, éd.)
1934	CE QU'ON APPELLE LA CRISE	(Recueil d'articles parus dans "l'Oeuvre")
1934	LA GRANDE REVOLUTION QUI VIENT	(Les Editions Nouvelles)
1935	KOU L'AHURI	(FUSTIER, éd.) (réédité par A.E.D., en 1982)
1935	EN ROUTE VERS L'ABONDANCE	(FUSTIER, éd.)
1937	LETTRE A TOUT LE MONDE	(FUSTIER, éd.)
1937	LIBERATION	(GRASSET, éd.)
1938	EGALITE ECONOMIQUE	(GRASSET, éd.)
1940	DEMAIN OU LE SOCIALISME DE L'ABONDANCE	(OCIA, éd.)
1944	RARETE ET ABONDANCE	(OCIA, éd.)
1945	ECONOMIE DISTRIBUTIVE DE L'ABONDANCE	(OCIA, éd.)
1947	LES HOMMES SONT-ILS NATURELLEMENT MECHANTS ?	(OCIA, éd.)
1948	L'ECONOMIE DISTRIBUTIVE ET LE PECHE ORIGINAL	(OCIA, éd.)
1950	L' ECONOMIE DISTRIBUTIVE S'IMPOSE	(LEDIS, éd.)
1951	L'ECONOMIE POLITIQUE DE L'ABONDANCE	(LEDIS, éd.)
1955	LES YEUX OUVERTS	(JEHEBERT, éd.) (réédité par A.E.D., en 1982)
1961	POURQUOI MANQUONS-NOUS DE CREDITS ?	(LEDIS, éd.)

L'économie distributive

Le principe fondamental de ce système consiste à séparer, pour tous, le travail effectué par un individu et ses revenus, c'est-à-dire **RENDRE SON POUVOIR D'ACHAT INDEPENDANT DES FLUCTUATIONS DE « L'EMPLOI »**.

Ceci implique de nouvelles institutions :

Les revenus

Le salariat est aboli. Un « **REVENU SOCIAL** » qu'aucun impôt ni taxe ne vient ensuite modifier, est ouvert périodiquement à tout individu, de sa naissance à sa mort, en une monnaie non thésaurisable.

La monnaie de consommation

Le pouvoir de l'argent doit être supprimé. Pour cela, la monnaie perd sa valeur dès qu'elle a servi, comme un billet de chemin de fer ; elle n'a pour but que de distribuer équitablement la production, en laissant à chacun sa liberté de choisir.

Le travail

nécessaire à la production et aux services prend la forme d'un

SERVICE SOCIAL auquel tout individu est tenu de participer à son tour, suivant ses aptitudes et ses aspirations et suivant les besoins de la population, ces derniers déterminant la durée de sa carrière active.

La gestion

d'une telle économie devient un problème d'informatique comportant :

— l'évaluation de la production à réaliser en tenant compte des besoins (comme la SNCF prévoit le trafic des trains), des matières premières nécessaires et disponibles et des relations d'échange avec l'étranger,

— l'évaluation des services à fournir à la population,

— l'évaluation du travail correspondant à cette production et à ces services, compte tenu des meilleurs moyens accessibles et des recherches à faire.

Le calcul du revenu social correspondant à la production et aux services.

L'organisation économique et sociale est **DECENTRALISEE**, allant de la plus petite collectivité jusqu'aux organismes coordonnateurs. Mais pour être optimale, la gestion doit être planifiée avec toutes les données nécessaires et d'après les directives établies, grâce encore aux moyens informatiques, par **TOUTE** la population, producteurs aussi bien que consommateurs ; la « vente » n'étant plus faite pour le profit se trouve libérée de toutes les pressions publicitaires et c'est la façon dont les revenus sont dépensés qui permet d'évaluer les besoins, par l'intermédiaire des détaillants.

Cette assurance de recevoir sa part de production, même si une machine automatisée l'a réalisée pour lui, permet enfin à l'homme d'aujourd'hui d'hériter des générations passées et des techniques qu'elles ont su mettre au point pour accéder à une véritable **LIBERATION** : c'est la grande relève de l'homme par la machine, qui cesse d'être sa concurrente pour devenir sa servante.

et des conséquences

Déarrassé de la hantise du lendemain, l'homme cesse d'être l'esclave de ses besoins. Mais dépendant ainsi solidairement de la société, il est obligé d'y participer, conscient d'en être **RESPONSABLE** au **MEME** titre que ses semblables.

De même la femme, qu'aucune loi naturelle n'oblige à dépendre de son mari, accède à l'indépendance financière.

L'égalité économique des nouveaux supprime les inégalités de chances imputables au milieu de naissance et tend à abolir les barrières sociales, qui aujourd'hui délimitent les classes. Ceci conduit à une transformation radicale de la société car :

— tous les enfants peuvent s'offrir **LA FORMATION** correspondant au plein épanouissement de leurs dispositions naturelles.

— mise au service de la société pendant leur carrière active, cette formation fait d'eux des hommes et des femmes libres sur

LE SOCIALISME DISTRIBUTIF, EN METTANT FIN A L'EXPLOITATION DE L'HOMME PAR L'HOMME, OFFRE A L'HUMANITE L'ACCES A UNE VERITABLE CIVILISATION DES LOISIRS ET LES MOYENS DE S'Y EPANOUIR.

lesquels **AUCUNE PROPAGANDE INTERESSEE** ne peut plus avoir prise,

— c'est une **VERITABLE DEMOCRATIE** qui s'instaure sur le plan politique, tant il est évident qu'on ne peut imposer une domination quelconque qu'à des êtres qu'on tient par le besoin ou par l'ignorance.

— Ainsi formé, l'homme **saura utiliser intelligemment son temps** lorsque sa participation au travail social ne sera plus nécessaire. Il pourra enfin, car il en aura les moyens, se consacrer à l'occupation de son choix, intellectuelle, manuelle, sportive, artistique, philosophique ou scientifique, pour le plus grand bien de tous.